

# Le dépôt volontaire du verre en péril

CORALIE BEAUMONT

La Tribune

Article réservé aux abonnés

**« On est indignés! », lance Jean-Claude Thibault, le porte-parole d'Opération Verre-vert de Racine, au sujet du projet de loi 65 qui vise à élargir la consignation et réformer la collecte sélective. « On s'aperçoit qu'ils n'ont pas compris — ou qu'ils n'ont pas voulu comprendre — que l'objectif premier de notre démarche est de sortir tout le verre du bac de récupération », dénonce-t-il.**

Selon M. Thibault, l'article 53.31.0.2 du projet de loi 65 pourrait décourager voire interdire le dépôt volontaire du verre dans des conteneurs, malgré le franc succès de cette démarche dans près de 150 municipalités. Il cite l'exemple de la MRC du Val St-François où 333 tonnes de verre ont été collectées en douze mois alors que les experts en attendaient 200 tonnes. « On a été les premiers surpris de voir à quel point la population répond avec enthousiasme à ce projet, avec une conscience fantastique », se réjouit-il.

Actif depuis 2013, le comité estrien Opération Verre-Vert milite pour retirer le verre des bacs de récupération afin qu'il ne contamine plus la chaîne de recyclage. M. Thibault rappelle que le verre dans le bac de récupération fait perdre beaucoup de valeur à toutes les matières recyclables, en plus de causer des dommages aux instruments des centres de tri comme les tapis.

## **Des intérêts opposés**

M. Thibault tient à saluer l'élargissement de la consigne aux bouteilles de vin et de spiritueux. Reste toutefois le verre alimentaire qui représente « 22 % du total de verre, soit 40 000 tonnes ». Ce verre transparent de haute qualité est « 3,5 fois plus payant que du verre vert » pour autant qu'il soit exempt d'impuretés grâce à une collecte dans des conteneurs spécifiques.

M. Thibault juge donc « incohérent » que ce projet de loi, soutenu par Recyc-Québec, puisse anéantir des années de mobilisation citoyenne. « Imaginez l'impact psychologique sur les milliers de citoyens et de

gestionnaires qui ont investi temps et argents pour sauver la qualité de leurs matières résiduelles et du verre », regrette-t-il.

Cette incohérence pourrait s'expliquer par « les millions de dollars qui sont en cause » pense M. Thibault. « C'est le nœud de la guerre. À l'heure actuelle, les redevances qui rémunèrent les entreprises qui s'occupent du transport des matières, des centres de tri et des sites d'enfouissement sont calculées sur la base d'un seul critère : le poids ». Ces entreprises ont donc un intérêt financier à collecter le verre, plus lourd que les autres matières recyclables.

Opération Verre-Vert demande un amendement au projet de loi 65 qui est discuté cette semaine en commission parlementaire afin de poursuivre la collecte volontaire du verre alimentaire. Ce comité citoyen constitué uniquement de bénévoles espère également un soutien de la population « on n'a pas eu le temps de lancer une pétition, car depuis un mois on travaille à étudier la loi, à contacter les députés... » regrette M. Thibault. Il invite donc ses concitoyens à écrire directement à leur député pour faire part de l'importance de récupérer le verre alimentaire dans un conteneur plutôt que dans le bac de récupération.

### **Un tri intelligent**

M. Thibault annonce que des conteneurs intelligents pourraient bientôt apparaître au Québec. « Il y a deux industriels qui travaillent sur des conteneurs qui sont capables de lire la couleur du verre, un code barre et donc de remettre la consigne, de broyer le verre pour économiser de l'espace et même de prévenir ses gestionnaires qu'il est bientôt rempli », explique-t-il avec enthousiasme.

Il nourrit l'espoir que ces conteneurs puissent être disponibles « aux bons endroits », comme à côté de la SAQ et des épiceries afin de faciliter la collecte du verre